Chasser les fuites

Chacun d'entre nous a un rôle à jouer dans la lutte contre le gaspillage d'eau potable. En tant qu'exploitant des réseaux publics d'eau potable, la RESE lutte au quotidien contre les fuites et vous avez les moyens d'agir à nos côtés grâce à des gestes simples.

Les fuites cachées sur votre réseau domestique

Les fuites d'eau ne sont pas toujours visibles ! Nous vous conseillons de relever régulièrement (tous les mois) l'index de votre consommation au compteur. Seule sa surveillance régulière vous permettra de déceler une fuite cachée.

Le soir avant de vous coucher, relevez l'index de votre consommation au compteur.
Assurez-vous que tous vos équipements utilisant de l'eau ne fonctionneront pas la nuit.
Relevez à nouveau l'index à votre réveil. Si l'index a augmenté, alors votre installation fuit. Dans ce cas, vérifiez tous vos robinets, chasses d'eau, soupapes de sécurité de chauffe-eau... Si vous ne constatez aucune anomalie sur ces équipements, votre installation présente certainement une fuite cachée sur une canalisation enterrée. Dans ce cas, faites appel à un plombier.

Les fuites sur vos équipements sanitaires

L'existence de fuites, même faibles, peut avoir une incidence importante sur votre facture d'eau et peut vous coûter cher.

On estime par exemple :

le goutte à goutte sur un robinet à 30 000 litres gaspillés par an,
une fuite sur chasse d'eau de 40 à 100 000 litres,
un joint défaillant plusieurs milliers de litres.

Réparer rapidement vous fera faire de vraies économies.

En hiver, protégez vos robinets extérieurs du gel

Avec l’arrivée de l’hiver et des températures négatives, il est important de protéger vos robinets extérieurs contre le gel. Un robinet non protégé peut geler, se fissurer et provoquer des fuites d’eau parfois importantes.

Nos conseils :

Fermez l’arrivée d’eau alimentant le robinet extérieur
Purgez le robinet pour évacuer l’eau restante
Installez une protection isolante (housse, mousse isolante, chiffon épais…)
Vérifiez régulièrement l’état de vos installations pendant l’hiver

Ces gestes simples permettent d’éviter les dégâts, les réparations coûteuses et le gaspillage d’eau. Pensez-y avant les premières gelées !

Vérifiez également que votre compteur est bien isolé.

Contrôler votre installation en période de dégel

Étape 1 : Au moment du dégel, prenez quelques minutes pour inspecter vos robinets extérieurs et canalisations visibles (jardin, garage, cave, façade…).

Vérifiez qu'il n'y a ni écoulement, ni trace d'humidité, ni suintement.
Vous possédez une maison secondaire ? Si vous n'occupez pas votre logement en ce moment, pensez à demander à un voisin, un proche ou une personne de confiance d'aller vérifier qu'il n'y a pas de fuite ou d'anomalie dans votre habitation suite au gel.

Étape 2 : détecter une fuite cachée grâce au compteur

Le soir avant de vous coucher, relevez l'index de votre compteur d'eau.
Assurez-vous qu'aucun équipement utilisant de l'eau ne fonctionne pendant la nuit.
Le matin au réveil, relevez à nouveau l'index.
Si l'index a augmenté, votre installation fuit. Dans ce cas : Vérifiez vos robinets, chasses d'eau, soupapes de sécurité du chauffe-eau… Si aucune anomalie n'est visible, il peut s'agir d'une fuite cachée sur une canalisation enterrée. Faites alors appel à un plombier.

Les fuites sur le réseau public de distribution d'eau potable

Il n'existe pas de réseau sans fuite, mais nous mettons tout en œuvre pour lutter contre les fuites les plus importantes.

Nous installons des compteurs de sectorisation sur les réseaux et nos équipes suivent quotidiennement l'évolution des volumes transitant dans les canalisations. En cas d'augmentation franche des débits, nos équipes se déplacent pour identifier le problème et réparer dans les plus brefs délais. Sur les secteurs sensibles, nous utilisons également des capteurs acoustiques équipés d'émetteurs de télécommunication.

Rese
Votre service public de l'eau

RESE
131 cours Genêt - CS
30551
17119 SAINTES Cedex
Tél. Siège : 05 46 90 05 05
Tél. Service Clients :
05 46 72 17 17